

## Visite à Dinant – 26 septembre 2019

Nous étions trente pour cette activité à Dinant, ville principauté s'il s'en faut rappeler



Rendez-vous était fixé à 0945 Hr sur le parking de la Citadelle, et malgré les travaux en cours sur la N936 à hauteur de Sorinnes et les déviations d'usage, tout le monde était là à l'heure.

La visite commença par un passage au cimetière militaire français situé sur les hauteurs de la citadelle, cimetière où sont inhumés 1200 militaires français morts lors des combats à Dinant et la région en août 1914, 47 lors de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale ainsi que 25 aviateurs anglais et néo-zélandais morts à la même époque.



Nous poursuivîmes ensuite par la visite de la Citadelle proprement dite.



La citadelle de Dinant a été édifée en 1818, sur l'emplacement d'un fort démantelé construit par Vauban sur le site d'un ancien château fort construit en 1051 par le prince-évêque de Liège, Theoduin.

Entre 1818 et 1821, les Néerlandais apporteront des modifications à la citadelle, lesquelles sont encore visibles aujourd'hui



La visite de la citadelle inclut notamment un espace relatif à la Première Guerre mondiale totalement revu à l'occasion des commémorations des combats et massacres d'août 1914, une simulation de tranchée et d'un abri de tranchée effondré, un point de vue depuis le piton rocheux, les cachots, des scènes de la vie dans la citadelle au début du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'époque hollandaise (boulangerie, chambrée, etc.) Elle abrite également le musée de l'ERSO («Ecole Royale es Sous-Officiers»), qui était installée à Anseremme de 1953 à 2007 et dont le souvenir reste fort vivace dans la cité des Copères.



Le repas de midi fut pris au restaurant de la Citadelle, « Aux Canons », à l'entière satisfaction de tous, simple et efficace.

Nous fîmes alors usage du téléphérique, une première pour certains, pour relier le plateau à la vallée et se diriger ensuite



le long de la Croisette pour rejoindre l'embarcadère où le bateau pour la croisière vint s'accoster.



Celle-ci remonte le fleuve jusque Freÿr, son château et ses rochers, permettant de découvrir des paysages magnifiques et inclut le passage (à deux reprises) d'une écluse à Anseremme.

Un léger crachin entacha certes le début de la navigation, mais bien vite le soleil revint, permettant de profiter pleinement du paysage.



A l'issue de la croisière, la plupart des dames optèrent pour un passage vers le centre-



ville et l'achat de spécialités locales (dont la célèbre couque de Dinant) tandis que les maris se rendaient au mémorial des victimes civiles du 23 août 1914 pour y procéder à un dépôt de fleurs, en présence du Bourgmestre faisant fonctions, de l'Échevin en charge des affaires patriotiques et de la mémoire, de la Présidente du CPAS et du Président de l'Amicale de l'Eole Royale des Sous-Officiers.

Inauguré le 23 août 2014 en présence de Sa Majesté le Roi et des Autorités, le mémorial aux victimes du 23 août 1914 est une œuvre de l'atelier d'architecture bruxellois Kascen.

Des textes percés dans les parois illuminent intimement l'espace. Il s'agit des noms des victimes comme gravés dans le ciel où l'imaginaire se plaît à voir le souvenir des défunts et les messages de paix qui éclairent à jamais les ténèbres, en autant de métaphores lumineuses du souvenir.



Une cartographie des massacres, qui n'ont épargné quasiment aucune famille dinantaise, est dessinée à même la tôle. Chaque lieu d'exécution collective est marqué par des perforations évoquant les impacts de balles ayant frappé les victimes et les façades de la cité. Au centre, le lit de la Meuse accueille des paroles de paix réconciliatrices.

A l'issue du dépôt de fleurs, et un bref passage à la statue du Lieutenant de Gaulle aux abords du pont pour les



uns, à la collégiale pour les autres, tout le monde se retrouva au pied du téléphérique pour rejoindre le plateau de la citadelle et les voitures. Au vu de l'heure tardive, à mettre en corrélation avec l'heure de fermeture du téléphérique et de la citadelle, aucun n'osa s'aventurer pour prendre les 408 marches permettant de rallier le point de départ.



Crédit photo : Luc Dussaussois-Fernand Gérard-Pol Rondeux

Organisateur : Dominique Charlot